

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification simplifiée du PLU de la commune de Villarodin-Bourget

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Non concerné

## 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Commune de Villarodin-Bourget
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Commune de Villarodin-Bourget 285 rue Saint-Pierre 73500 VILLARODIN-BOURGET Mail : <a href="mailto:accueil@villarodin-bourget.fr">accueil@villarodin-bourget.fr</a>
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	<p><i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours</i>  <i>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i></p> <p>OUI, SCOT du Pays de Maurienne approuvé le 25 février 2020</p>

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	<p><i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i>  <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i></p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé le 10 mars 2014. Il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.            La présente modification du PLU est la deuxième, réalisée sous procédure simplifiée. Une première modification simplifiée est menée parallèlement à celle-ci.</p> <p>L'évolution porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zonage : création d'un secteur Nluge (secteur destiné à la construction d'une luge sur rails) sur le linéaire concerné par le projet</li> <li>• Règlement : adaptation du règlement de la zone AUb pour permettre le projet et rédaction d'un règlement propre au secteur Nluge.</li> <li>• OAP : adaptation des modalités d'aménagement de la zone AUb du Coulomb</li> </ul> <p>Voir Notice de la modification en pièce jointe.</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	529 habitants en 2017 selon l'INSEE
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	3 306 ha
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Environ 3,42 ha
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre</b> : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p><i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i></p> <p>Voir ci-dessous le tableau des surfaces.</p>

	PLU mars 2014 (en ha)	Part du territoire	Modification simplifiée n°2 2021 (en ha)	Evolution 2014-2021
<b>Zone urbaine</b>				
Ua (territoires urbains anciens)	9.95	0.30%	9.95	
Ua-c (terrains de la zone Ua cultivés - potagers)	2.52	0.08%	2.52	
Ub (urbanisation récente de La Norma)	8.35	0.25%	8.35	
Uc1 (urbanisation récente)	10.91	0.33%	10.91	
Uc2 (urbanisation récente de hauteur et densité moindre)	3.70	0.11%	3.70	
Uc-c (terrains de la zone Uc cultivés - potagers)	0.21	0.01%	0.21	
Ux (activités économiques)	13.93	0.42%	13.93	
<b>Sous-total zone urbaine</b>	<b>49.57</b>	<b>1.50%</b>	<b>49.57</b>	
<b>Zone à urbaniser</b>				
Zone à urbaniser indiquée				
AUb	0.89	0.03%	0.89	
<b>Sous-total zones à urbaniser</b>	<b>0.89</b>	<b>0.03%</b>	<b>0.89</b>	
<b>Sous-total zones U et AU</b>	<b>50.46</b>	<b>1.53%</b>	<b>50.46</b>	
<b>Zone agricole</b>				
Aa (territoire agricole à valeur paysagère)	1 070.23	32.37%	1 070.23	
Ab (territoire agricole où peuvent trouver place les installations et constructions agricoles)	5.49	0.17%	5.49	
Ad (secteur destiné aux travaux du Lyon - Turin)	9.87	0.30%	9.87	
Ah (territoire de superficie et capacité d'accueil mesurées)	0.15	0.00%	0.15	
As (territoire ouvert saisonnièrement à la pratique du ski et plus généralement des sports de glisse, ainsi qu'aux VTT)	156.87	4.75%	156.87	
<b>Sous-total zone agricole</b>	<b>1 242.61</b>	<b>37.59%</b>	<b>1 242.61</b>	
<b>Zone naturelle</b>				
<b>N (territoire naturel et forestier)</b>	<b>1 538.97</b>	<b>46.55%</b>	<b>1 535.55</b>	<b>-3.42</b>
Nd (secteur destiné aux travaux du Lyon - Turin)	34.31	1.04%	34.31	
NI (territoire accueillant des activités de sport et loisirs)	15.00	0.45%	15.00	
Ns (territoire ouvert saisonnièrement à la pratique du ski et plus généralement des sports de glisse ainsi qu'aux VTT)	424.65	12.84%	424.65	
<b>Nluge (territoire destiné à l'implantation d'une luge sur rails)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00%</b>	<b>3.42</b>	<b>3.42</b>
<b>Sous-total zone naturelle</b>	<b>2 012.93</b>	<b>60.89%</b>	<b>2 012.93</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL commune</b>	<b>3 306.00</b>	<b>100.00%</b>	<b>3 306.00</b>	<b>0.00</b>

### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

**Annexe à joindre :** pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les orientations du PADD du PLU de 2014 sont les suivantes :

- Servir les conditions du développement touristique de la station de La Norma et plus généralement de la commune et de son contexte intercommunal
- Parvenir à une évolution démographique positive et conforter l'offre en logements, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, pour la pérennité des services publics
- Maintenir, voire développer l'activité agricole
- Mettre en place les conditions permettant la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers, la préservation ou remise en bon état des continuités écologiques
- Fixer des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain
- Développer les communications numériques.

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
<i>Annexe à joindre : délibération engageant la procédure</i>
<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet</li> <li>de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?</li> </ul> <p>Les objectifs de l'évolution sont de permettre la construction d'une piste de luge sur rails entre la station de La Norma et la RD1006, pour développer les activités annexes au ski et praticables en toute saison. Cette nouvelle activité participera à l'attractivité touristique de la station de La Norma, à l'économie de la commune de Villarodin-Bourget, mais aussi de la vallée de la Maurienne, et plus particulièrement de la Haute-Maurienne.</p> <p>Un secteur Naturel destiné à la luge (Nluge) est donc créé sur le linéaire concerné par l'aménagement ; un règlement particulier est rédigé.</p> <p>La gare amont de la luge se trouvant dans une zone AUb, le règlement de la zone et les OAP sont modifiées pour permettre le projet.</p>

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
Oui	Non	<i>Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)</i>

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :	X		<p>Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.</p> <p>Autorisation de défrichement de 4503 m<sup>2</sup> par arrêté préfectoral du 28 octobre 2020</p> <p>Décision de l'Autorité Environnementale de ne pas soumettre le projet à étude d'impact (décision n°2020-ARA-KKP-2743)</p> <p>Avis de la CDNPS pour dérogation au principe de l'urbanisation en continuité (passage le 22 juin).</p>
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a>	X		Commune soumise en totalité à la loi montagne
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		SDAGE Rhône Méditerranée
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		La commune de Villarodin-Bourget appartient à la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?  
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

L'évolution du zonage porte sur le secteur compris entre la station de La Norma et la RD1006.

Figure 1 : Localisation du projet sur fond IGN

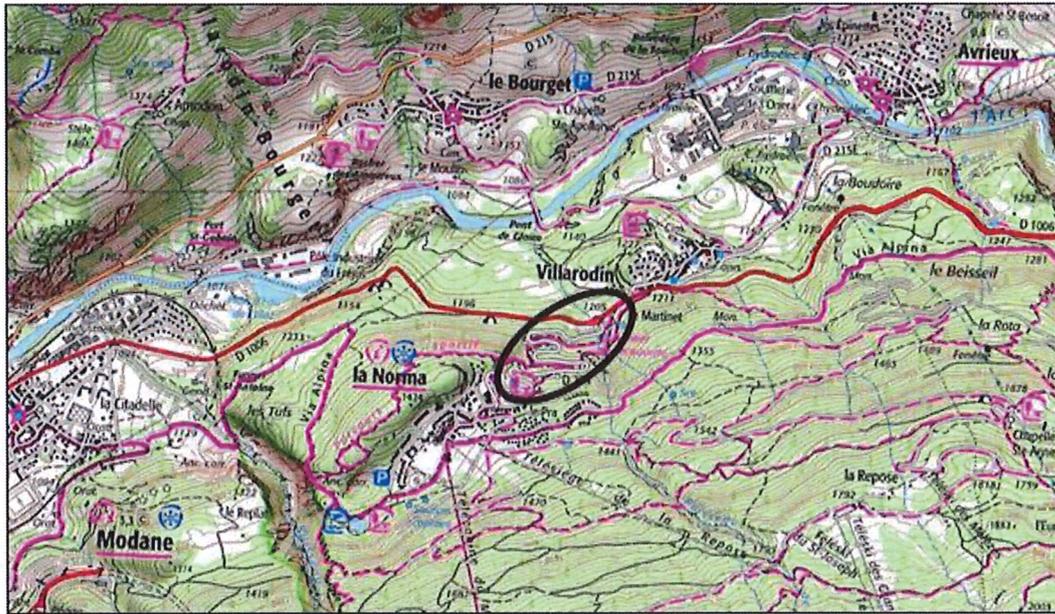


Figure 2 : Localisation du projet sur orthophoto



Environ 3,42 ha passent de zone Na en zone Nluge, pour permettre la construction de la luge sur rails.

Figure 3 : Zonage actuel

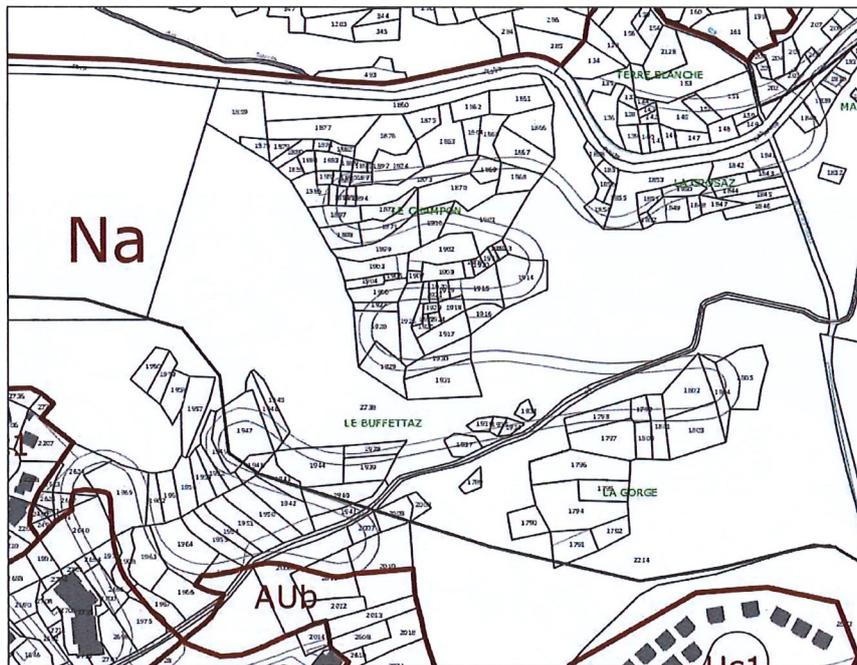
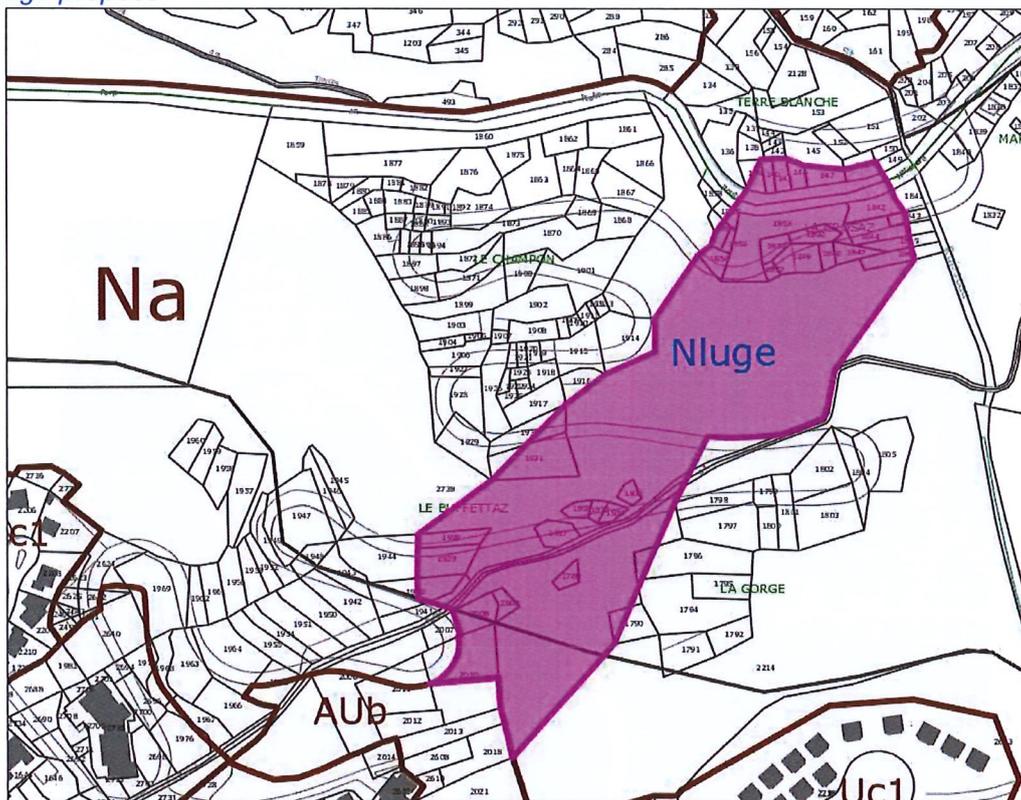


Figure 4 : Zonage proposé



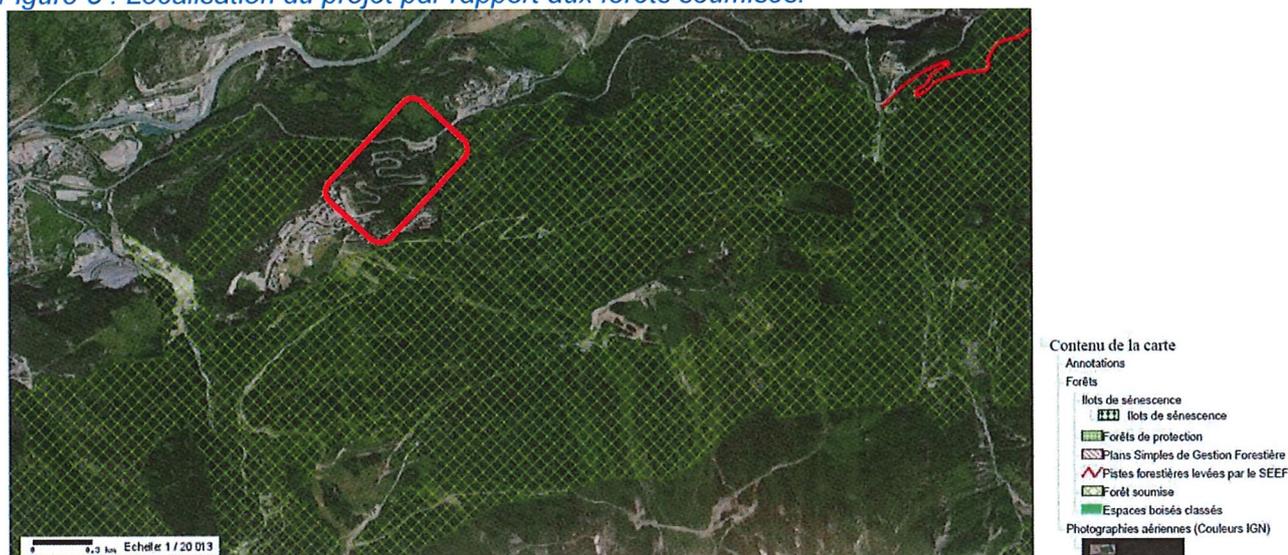
## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

<b>4.1 Présentation de votre projet</b>	
<p>À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Commune de centralité urbaine</b></li> <li>• <i>Commune péri-urbaine de première couronne</i></li> <li>• <i>Commune péri-urbaine éloignée</i></li> <li>• <i>Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</i></li> <li>• <i>Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</i></li> <li>• <i>Commune rurale</i></li> </ul> <p>Commune rurale support de station.</p>
<b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :</b>	
<p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	Non concerné
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	Non concerné
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	Non concerné
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	<i>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</i>
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	Non concerné
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	Non concerné
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p>	
<p>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</li> <li>2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</li> <li>3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</li> <li>4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</li> <li>5. les objectifs de densité</li> <li>6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</li> </ol> <p>Non concerné.</p>	

4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Non concerné
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	Non concerné
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	Non concerné
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Non concerné
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p>Non concerné</p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>
Des espaces boisés ?	X		<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p> <p>Forêt communale non soumise au régime forestier.</p>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		X	<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i></p>
Complétez si nécessaire			

Figure 5 : Localisation du projet par rapport aux forêts soumises.

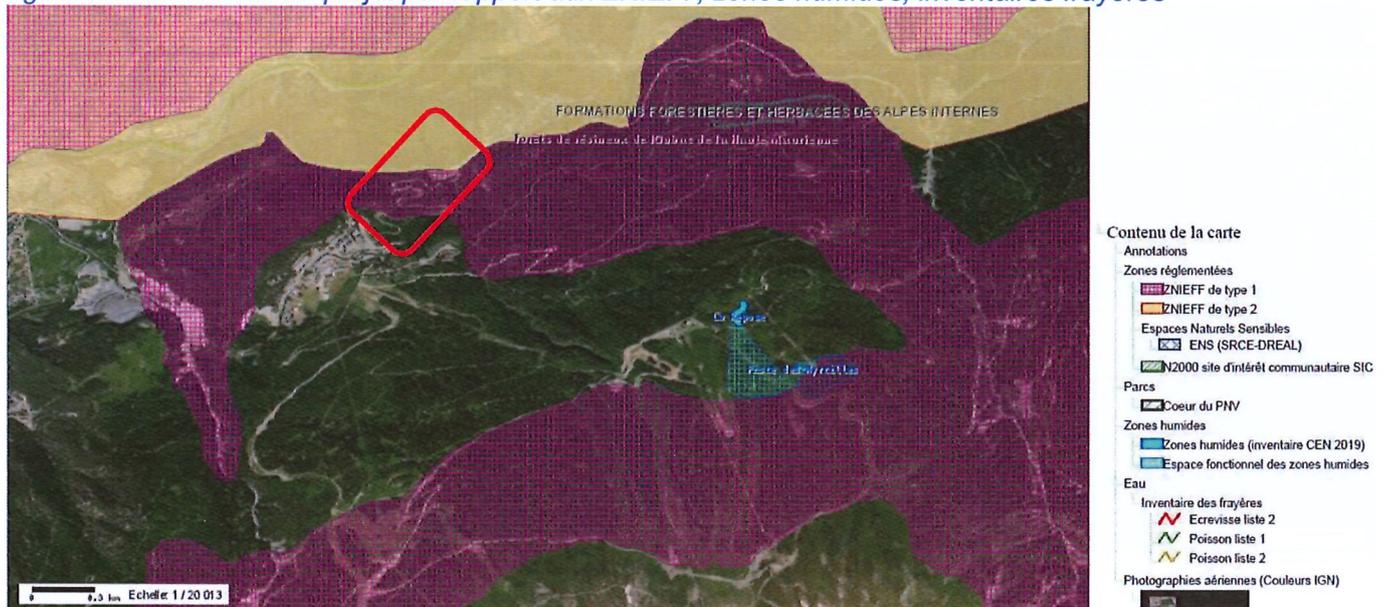


Tous droits réservés.  
Document imprimé le 2 Juin 2021, serveur Géo-IDE carto V0 2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DDT 73.

#### 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	<p>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi.</p> <p>Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	X		<p>Situation dans la ZNIEFF de type I « Forêts de résineux de l'ubac de la Haute Maurienne »</p> <p>Pas d'enjeu particulier vu les caractéristiques du site, suite à expertise de terrain (cf. Etude Habitats, faune et flore réalisée par Equinoxe environnement).</p>
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p><a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>		X	
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a></p> <p><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a></p> <p><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a></p>		X	
Complétez si nécessaire			

Figure 6 : Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF, zones humides, inventaires frayères

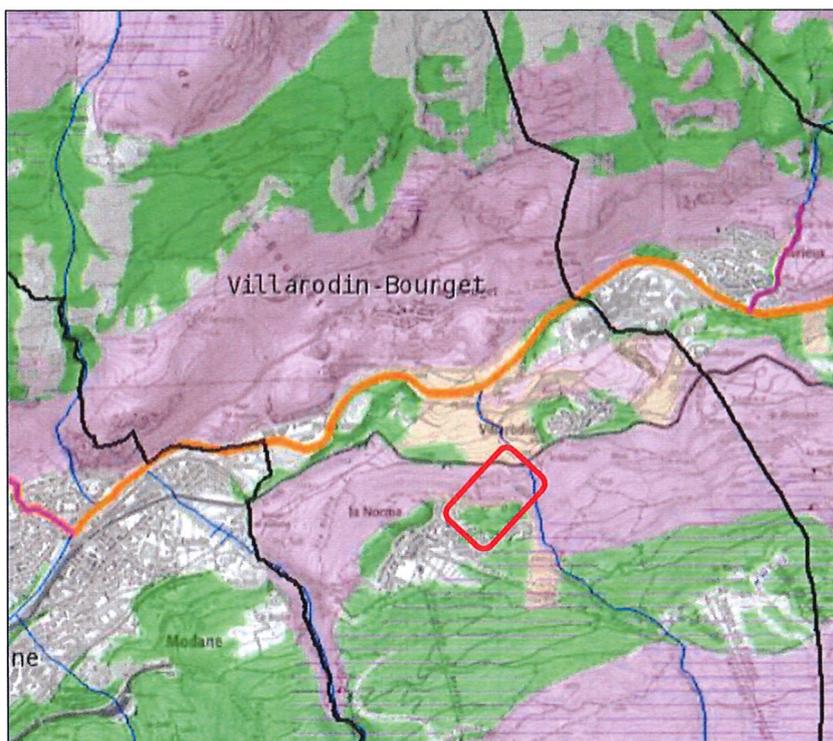


Tous droits réservés.  
Document imprimé le 2 Juin 2021, serveur Géol-IDE carto V0 2, <http://carto-geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DDT 73.

#### 4.4 Continuités écologiques

<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p>La trame verte et bleue définie au niveau départemental recense des corridors entre les versants ubac et adret de l'Arc, particulièrement à l'est et à l'ouest du village de Villarodin. Ils ont été précisés par le SCOT du Pays de Maurienne.</p> <p>Ces larges corridors reprennent une grande surface boisée de part et d'autre de l'Arc.</p> <p>Au vu de la largeur de ces espaces naturels, les possibilités de passage de la faune demeurent nombreuses.</p> <p>La piste de luge n'affectera pas de façon significative la fonctionnalité du corridor, d'autant qu'elle ne sera pas utilisée la nuit, période la plus favorable aux circulations de la faune.</p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	<p><i>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</i></p> <p>Aucun corridor d'intérêt régional n'est recensé au Schéma Régional de Cohérence Ecologique sur le territoire de Villarodin-Bourget.</p>		

Figure 7 : Extrait de la trame verte et bleue définie à l'échelle départementale



Source : [http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/468/Trame\\_Verte\\_et\\_Bleue\\_Observatoire.map#](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/468/Trame_Verte_et_Bleue_Observatoire.map#)

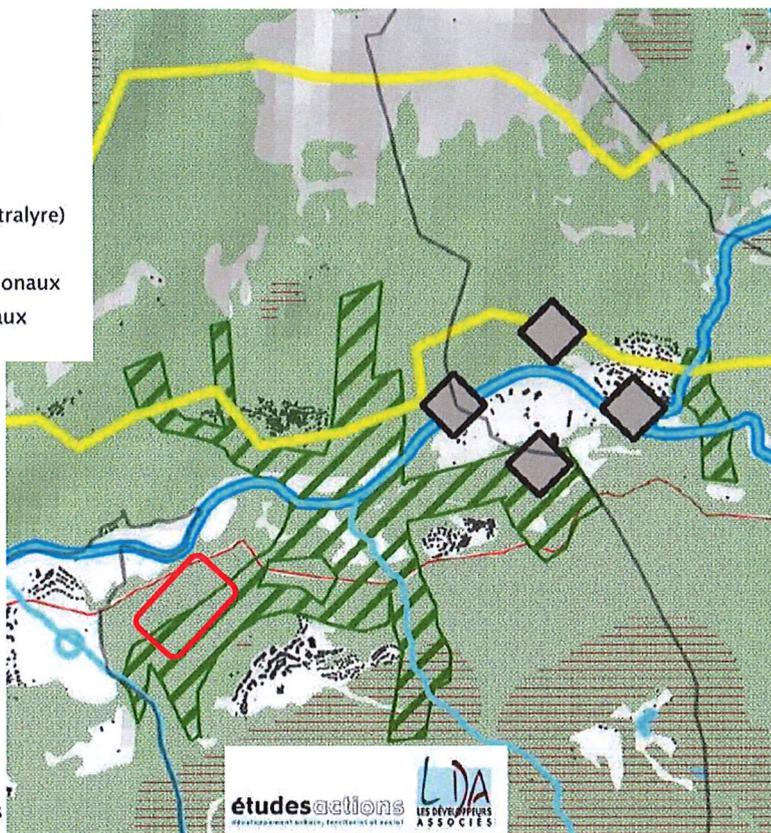
Figure 7 : Extrait de la trame verte et bleue définie à l'échelle du SCOT

**Biodiversité**

- Cours d'eau
- Trame bleue, réservoirs de biodiversité
- ▨ Trame Bleue, lacs et zones humides
- ▨ Trame verte, pelouses sèches
- ▨ Trame verte, espèce emblématique (Tétralyre)
- ▨ Trame verte, Réservoir de biodiversité
- ▨ Trame verte, corridors biologiques régionaux
- ▨ Trame verte, corridors biologiques locaux

**Contexte**

- ▭ Limites communales
- ▭ Limites intercommunales
- Bâti existant
- Routes principales
- △ Sommets
- ◆ Centrales hydroélectriques



4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i>
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	Le site a été choisi pour être hors périmètre de protection de captage.
Autres captages prioritaires ?		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? <a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	X		<i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i> Carte des aléas couvrant la totalité du périmètre communal.
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	X		PPRN couvrant partiellement le périmètre objet de l'évolution du PLU.
Nuisances ?		X	<i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i> Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			
Seul le risque de glissement de terrain concerne le périmètre objet de l'évolution du PLU. Le projet prendra en compte les prescriptions et recommandations prévues au PPRN pour cet aléa.			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i> Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	X
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<b>Non prévue par le code de l'urbanisme</b>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	X Voir notice de la modification simplifiée
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	X

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 7 juin 2021 Lieu : Villarodin-Bourget,	NOM	PRENOM
	SIGNATURE	
Le Maire, <b>MARGUERON Gilles</b>		
		

## ANNEXE 1

## Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier  
Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Agence ROSSI Gabrielle MOLLIER 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE 04 79 37 07 07 – <a href="mailto:urbanisme@agence-rossi.fr">urbanisme@agence-rossi.fr</a>
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	M. le Maire ou Mme Géraldine CHARVOZ Commune de Villarodin-Bourget 285 rue Saint-Pierre 73500 VILLARODIN-BOURGET Tel : 04 79 05 25 15 Mail : <a href="mailto:direction@villarodin-bourget.fr">direction@villarodin-bourget.fr</a>

